

SARS-POTERIES
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE CCAS
MARDI 09 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi 09 avril à 18 heures 30, le conseil d'administration du Centre d'Action Sociale de la commune de SARS-POTERIES s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Sandra BROGNET, maire, présidente du CCAS.

Etaient présents : Sandra BROGNET, Angélique DUCHESNE, Franck HUGOT, Céline BOUVY, Aurore WALEMME, ~~Gabrielle PIERART~~, ~~Laurent SAUVAGE~~, Annie DUVETTE, ~~Typhaine MAILLARD~~, Sylvie MOLITOR

Absents :

Gabrielle PIERART a donné procuration à Sandra BROGNET

Typhaine MAILLARD a donné procuration à Angélique DUCHESNE

Laurent SAUVAGE

Date de convocation : 28 mars 2024 - **Date d'affichage :** 28 mars 2024

Nombre de membres afférents au conseil : 10 - **Membres présents :** 7

Qui ont pris part aux délibérations : 9

Secrétaire de séance : Franck HUGOT

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 29 novembre 2023

Madame la présidente, demande aux Membres du Conseil d'Administration s'ils ont des remarques éventuelles concernant le procès-verbal de la réunion du 29 novembre 2023, qui leur a été transmis par mail avec la convocation.

Aucune remarque

Pour : 9

Contre :

Abstention :

Modalité de vote : main levée

2. Election d'un vice-président

Madame la présidente explique aux membres du conseil d'administration que suite au décès d'Isabelle MAIRESSE il faut procéder à l'élection d'un nouveau vice-président. Elle demande aux candidats à ce poste de se déclarer. Se porte candidat : Monsieur Franck HUGOT

Le conseil d'administration procède à l'élection du vice-président à main levée.

Est élu à l'unanimité Mr Franck HUGOT

Pour : 9

Contre :

Abstention :

Modalité de vote : main levée

3. Approbation du compte de gestion 2023 de Monsieur le Receveur Municipal

Madame la Présidente rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif de Madame la Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées.

Madame la Présidente propose aux Elus d'approuver le compte de gestion 2023 de Monsieur le Receveur Municipal.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration du Centre d'Action Sociale à main levée et à l'unanimité, acceptent cette proposition.

Pour : 9

Contre :

Abstention :

Modalité de vote : main levée

4. Vote du compte administratif 2023

Sous la présidence de Madame La Maire, le Conseil d'administration examine le compte administratif communal 2023 qui s'établit ainsi :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	21 581.52 €	6 778.01€
		Report : 0.00 €
Investissement	0.00 €	215 036.82 €
	Reste à réaliser : 0.00	Report : 1 047.95 €
TOTAL	21 581.52 €	222 862.78 €

Hors de la présence de Madame Sandra BROGNET, Maire, le Conseil d'administration approuve à main levée et à l'unanimité le compte administratif du budget CCAS 2023.

Pour : 7

Contre :

Abstention :

Modalité de vote : main levée

5. Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 au budget primitif 2024

Madame la Présidente propose d'affecter le résultat suivant :

Résultat de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	-14 803.51 €
Résultats antérieurs reportés	0.00 €
Résultat à affecter	-14 803.51€
Solde d'exécution d'investissement	216 084.77€
Solde des restes à réaliser d'investissement	0.00€
Besoin de financement	0.00€
AFFECTATION =	0.00€
Affectation en réserves 1068 en investissement	0.00€
Report en fonctionnement R002	0.00€
DEFICIT REPORTE D002	-14 803.51€

Madame la Présidente présente le tableau ci-dessus. Elle explique que le résultat négatif est la conséquence d'un oubli du paiement de la subvention 2023 par la commune. La correction est apportée sur l'année 2024.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration du Centre d'Action Sociale à main levée et à l'unanimité, acceptent cette proposition.

Pour : 9

Contre :

Abstention :

Modalité de vote : main levée

6. Vote du budget primitif 2024

Madame la Présidente demande au conseil d'administration du Centre d'Action Sociale de se prononcer sur le budget primitif 2024, présenté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	29 081.50 €	43 885.01€
	Déficit : 14 803.51 €	Report 002 : 0€
Total de la section de fonctionnement	43 885.01 €	43 885.01 €
Investissement	216 084.77 €	0 €
	Reste à réaliser 0€	Report 001 : 216 084.77 €
Total de la section d'investissement	216 084.77 €	216 084.77 €
TOTAL	259 969.78€	259 969.78 €

Madame la Présidente fait lecture du budget primitif 2024.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration à main levée et à l'unanimité, approuvent le budget primitif 2024 :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

Pour : 9

Contre :

Abstention :

Modalité de vote : main levée

7. Repas des aînés

Il y a 103 inscrits. Madame la Présidente précise que les chocolats et les boissons sont commandés et les repas réservés.

Pour ce qui reste à faire :

- Nappes, serviettes décorations de table : Mr Franck HUGOT
- Café, thé, sucre et lait : Mme Aurore WALEMME
- Vaisselle : Mme Sylvie MOLITOR
- Confection et impression des menus et de la liste : Service administratif (Camille)

La préparation de la salle est prévue samedi 13 à la salle des fêtes

8. Questions diverses

- Dossier de demande de colis d'urgence

Mme Sylvie MOLITOR demande s'il est possible de simplifier le dossier de demande d'aide de colis d'urgence. Dans ce cadre, elle propose un document vierge. Le dossier va être revu en ce sens.

- Remerciements colis de fin d'année

Madame la Présidente fait part des remerciements reçus en mairie pour le colis de fin d'année distribué aux aînés.

Mr et Mme BINOIT

Mr et Mme SERIS

Mmes TOMAT

- Boulangerie

Madame la Présidente explique qu'elle a reçu 6 boulangers candidats pour venir sur Sars-Poteries. Au regard du retour, il est prévu de mettre un groupe en place pour recevoir les 3 meilleures candidatures. Il faudra préparer un cahier des charges.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est close à 20 h 00

Suivent les signatures.

Sandra BROGNET
Présidente

Franck HUGOT
Secrétaire de séance